

droits d'auteur pour l'exécution d'une formalité quelconque; d'autoriser la fabrication d'après des brevets, dessins et droits d'auteur appartenant à l'ennemi; de modifier les conventions existantes; de tenir secrète ou de soustraire à la publication toute révélation qui pourrait aider l'ennemi; et d'accorder la permission de déposer à l'étranger des demandes de brevets. L'objet principal des dispositions relatives aux autorisations est de permettre et encourager le perfectionnement au Canada d'inventions protégées par les brevets appartenant à l'ennemi et qui, par conséquent ne pourraient être utilisées durant la guerre.

Les progrès de l'invention* au Canada sont illustrés par le fait que le nombre de demandes de brevets et la somme des honoraires augmentent chaque année sans interruption depuis le commencement du siècle jusqu'à l'année fiscale 1913. Les demandes de brevets sont alors de 8,681 et la somme des honoraires versés s'élève à \$218,125. Depuis lors, le progrès n'a pas été aussi rapide. Des 7,234 brevets émis en 1940, 5,131 ou 71 p.c. sont allés à des inventeurs des Etats-Unis, 571 à des Canadiens et 671 à des personnes domiciliées en Grande Bretagne et en Irlande, 322 à des Allemands, 111 à des Français, 98 à des Hollandais, 68 à des Suisses et 67 à des Suédois.

En 1940, une activité continue et un progrès constant s'avèrent dans tous les domaines de l'invention, particulièrement dans la chimie. La synthèse des nouveaux composés organiques a ouvert de nouveaux horizons à l'utilisation des produits secondaires des raffineries de pétrole. On accorde beaucoup d'attention au perfectionnement des carburants, aux éléments antidétonants, aux lubrifiants à haute pression. On a produit de nouveaux agents de vulcanisation et pour empêcher le vieillissement du caoutchouc. De nouveaux usages ont été trouvés pour les résines synthétiques dans l'art plastique et des enduits.

En métallurgie, l'activité a été grande dans la production d'un alliage léger et résistant à la corrosion, la séparation des minéraux par flottation et dans l'extraction du chrome, du vanadium, du béryllium et du manganèse de leurs minerais.

Dans le domaine de l'électricité, la télévision et la transmission des images par fil téléphonique restent les grands sujets de recherches, et dans celui de la radio-phonie, l'attention se concentre sur le perfectionnement des tubes et des circuits récepteurs.

Plusieurs inventeurs consacrent aussi leur génie à l'amélioration des mitrailleuses, aux chars d'assaut, aux avions, aux petits torpilleurs, aux obus, aux explosifs et autres matériaux de guerre.

* 'Invention' signifie tout art, procédé, machine, fabrication ou composition d'une matière nouveaux et utiles et toute amélioration nouvelle et utile à tout art, procédé, machine, fabrication ou composition d'une matière.

1.—Demandes, émissions, etc. de brevets d'invention au Canada, années fiscales 1935-40

Détails	1935	1936	1937	1938	1939	1940
Brevets d'invention demandés..... nomb.	9,404	12,580	10,668	10,950	10,899	10,413
Brevets émis..... " "	8,713	7,791	8,177	7,720	7,578	7,234
Emis à des Canadiens..... " "	885	792	703	647	620	571
Certificats pour honoraires de re-nouvellement..... " "	12	2	Nil	1	Nil	Nil
Caveats accordés..... " "	445	394	423	399	475	378
Cessions de brevets..... " "	6,840	8,145	7,723	8,249	8,245	7,976
Honoraires encaissés, net..... " "	353,460	386,542	377,453	367,127	365,672	350,607